

**ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN DE
L'ENFANT NON ACCOMPAGNE DU BURUNDI
« ASENABU »**

BP 500 BUJUMBURA



RAPPORT ANNUEL 2023

MARS 2024

CONTENU DU RAPPORT

I. INTRODUCTION	3
I.1. Présentation de l'ASENABU	3
I.2. Vision et mission de l'ASENABU	3
I.2.1. Vision.....	3
I.2.2. Mission	4
I.3. Valeurs de l'ASENABU	4
I.4. Domaines d'intervention de l'ASENABU.....	4
I.4.1. Santé	4
I.4.2. Education	4
I.4.3. Protection des biens des enfants	5
I.4.4. Intégration sociale et familiale des enfants.....	5
I.4.5. Assistance alimentaire.....	5
I.4.6. Autonomisation des jeunes et d'autres vulnérables	5
I.5. Stratégie d'intervention de l'ASENABU	6
I.6. Objectifs poursuivis par l'ASENABU.....	6
II. REALISATIONS DE L'ASENABU	7
II.1. COORDINATION DES ACTIVITES.....	7
II.2. Domaine de l'éducation.....	10
II.2.1. Scolarisation des élèves.....	10
II.2.2. Suivi et encadrement des enfants assistés par l'ASENABU.....	12
II.2.2.1. Visites dans différents établissements fréquentés par les enfants de l'ASENABU	13
II.2.2.2. Visites menées dans les familles d'accueil des orphelins	15
II.3. DOMAINES DE LA SANTE	20
II.3.1. Soins de santé pour les orphelins	20
II.3.2. Statistiques des patients accueillis dans les structures de santé	21
II.3.2.1. Hôpital Ottorino Aldo Catina de Buyengero	21
II.3.2.2. Centre de Contrôle de la Vision de Kamenge	33
POSE DE LA PREMIERE PIERRE AU BATIMENT DE LA CHIRURGIE OCULAIRE A KAMENGE.....	36
II.3.2.3. TEMOIGNAGES DES PATIENTS.....	37
II.3.3. Projet d'informatisation du Centre de Contrôle de la Vision de Kamenge	38
II.3.4. Projet de réhabilitation du service Optique au Centre de Contrôle de la Vision de Kamenge	39
II.3.5. Projet de distribution des MILDA imprégnées d'insecticide à longue durée d'action	40
II.3.4. Histoire de succès par rapport à l'informatisation du Centre.....	40

III. RELATIONS ENTRE L'ASENABU ET L'ADMINISTRATION AINSI QUE D'AUTRES ONGS TANT NATIONALES QU'INTERNATIONALES.....	43
III.1 Relation avec l'Administration et les institutions financières.....	43
III.2 .Relation entre l'ASENABU et d'autres ONGS Internationales.....	43
III.4. Problèmes rencontrés	44
IV. CONCLUSION.....	45
BILAN DE L'ASENABU, EXERCICE 2023.....	46
PLAN D'ACTIVITES DE 2024.....	48

I. INTRODUCTION

I.1. Présentation de l'ASENABU

L'Association pour le Soutien de l'Enfant Non Accompagné du Burundi, « ASENABU » en sigle, est une association sans but lucratif de droit burundais créée en 2000 par un groupe de personnes touchées par les effets causés par les guerres cycliques sociopolitiques qui ont endeuillé le Burundi pendant plus d'une décennie. En effet, suite aux conséquences de cette guerre, un grand nombre d'enfants sont devenus des orphelins de tous les parents, des orphelins partiels et des enfants parents. Cette vie de grandir orphelin a ouvert une porte de la vie de la rue pour bien de ces enfants avec tout le cortège des effets nocifs qui en découlent et autre formes de vulnérabilité. Ces enfants étaient fortement dans un besoin extrême d'une assistance multiforme pour ne pas demeurer dans cet océan de malheur. C'est pour cela que l'ASENABU a commencé à poser les premières pierres de secours. Elle est agréée au Burundi sous l'Ordonnance Ministérielle N° 530/117 du 21 Février 2002. Depuis sa création, ses interventions ont sensiblement amélioré les conditions de vie du groupe cible précisé et l'espoir d'un bon avenir est possible. Actuellement, des cas d'enfants non accompagnés suite à la perte de leur parents continuent à se manifester partout dans le pays, c'est pourquoi l'ASENABU continue sa mission d'accueillir et d'encadrer les enfants qui perdent leurs parents (pères et mères) afin de pouvoir les aider de façon holistique c'est-à-dire en les donnant une assistance spirituelle, sanitaire, éducative et juridique.

L'Association exerce ses activités sur tout le territoire du Burundi.

Son siège social est établi au chef-lieu de la Commune BUYENGERO, PROVINCE Rumonge. En 2022, ASENABU a ouvert un bureau liaison du Secrétariat Exécutif de l'ASENABU à Bujumbura, Commune Ntakangwa, Zone Kamenge, Quartier Heha, 5 Avenue, N° 39.

I.2. Vision et mission de l'ASENABU

I.2.1. Vision

L'ASENABU, quand elle s'est lancée dans la logique d'intervenir en faveur des enfants et jeunes vulnérables, avait une vision, un idéal auquel elle aspire toujours concrétiser. Cette vision consiste à contribuer pour avoir « ***Les enfants et jeunes vulnérables bien encadrés et assistés pour avoir accès à toutes les potentialités susceptibles de leur permettre d'avoir un avenir meilleur dépourvu de leurs cicatrices du passé*** ».

I.2.2. Mission

Pour réaliser ce rêve, l'ASENABU s'est alors assigné la mission principale de « *Contribuer d'une façon efficace à un meilleur avenir des orphelins en particulier et de la jeunesse du Burundi en général* ».

I.3. Valeurs de l'ASENABU

- Compassion
- Amour
- Impartialité
- Transparence
- Efficience
- Redevabilité

I.4. Domaines d'intervention de l'ASENABU

Dans le souci de mener des interventions concrètes, l'ASENABU s'est dotée des domaines d'actions à savoir :

I.4.1. Santé

Dans ce domaine de la santé, l'ASENABU a choisi bon mettre en place des structures de santé afin de pouvoir répondre aux besoins sanitaires de son groupe cible qui est les enfants orphelins non accompagnés et les vulnérables de la communauté de la zone d'action de l'Association. Deux structures de santé et une Pharmacie Agakura ont été mises en place et sont déjà opérationnelles. Il s'agit du Centre de Contrôle de la Vision de Kamenge (CCVK) et l'Hôpital Ottorino Aldo, Katina de Buyengero.

I.4.2. Education

Dans le domaine de l'éducation, l'ASENABU, dans le strict respect des objectifs précisés au sein des statuts, les enfants non accompagnés qui constituent le groupe cible de l'ASENABU obtiennent une assistance en matériel scolaire (uniformes, cahiers,..) et les frais scolaires afin que ces derniers ne soient pas laissés derrière car l'éducation est la porte qui mène vers le changement positif. Cette assistance est poursuivie jusqu'au niveau universitaire.

Notons également que dans cet angle de l'éducation, l'ASENABU a prévu **l'enseignement des métiers** comme une porte salvatrice en faveur des enfants qui n'ont pas eu la chance de continuer leurs études. **Ils apprennent la maçonnerie et la couture.** A travers ces métiers à la fois théorique et pratique, il est possible de garantir un bon avenir à ces enfants.

I.4.3. Protection des biens des enfants

Au fur du temps, l'ASENABU s'est rendu compte que les enfants en difficulté avaient des avoirs leurs laissés par leurs parents qui, malheureusement étaient accaparés par leurs parentés ou leurs voisins comme par exemple : les propriétés foncières, les vaches et autres richesses alors qu'ils pouvaient s'en servir pour pourvoir à leurs besoins. Pour cet effet, l'ASENABU a choisi bon insérer dans ses interventions, l'identification et la protection des biens de ces enfants afin qu'ils puissent les utiliser eux-mêmes. L'apport de l'ASENABU consiste à aider ces enfants à plaider pour être rétablis dans leurs droits et leurs biens familiaux.

I.4.4. Intégration sociale et familiale des enfants

L'ASENABU n'a pas des centres où elle garde tous les enfants qu'elle assiste mais elle fait cette assistance à travers les familles dites tutelles où les enfants vivent et sont socialement intégrés pour jouir de l'éducation spirituelle et morale avec d'autres enfants. Des formations et encadrements sont alors souvent données aux parents qui ont accepté de les recevoir afin qu'ils les traitent avec dignité et les aider à grandir avec des valeurs humaines positives.

Cette action concerne aussi les enfants chefs de ménage et ceux-ci nécessitent un encadrement beaucoup plus spécial que les familles tutelles car ils se retrouvent dans des conditions où ils assument les fonctions familiales qui leurs dépassent car souvent ils doivent assurer la survie de leurs petits frères et sœurs.

I.4.5. Assistance alimentaire

Depuis le début de ses interventions, l'ASENABU a toujours fait face à des situations où elle devait donner à manger aux enfants en difficulté surtout les enfants chefs de ménages et cela dans les limites des moyens de l'ASENABU.

I.4.6. Autonomisation des jeunes et d'autres vulnérables

L'autonomisation étant un processus de modification des rapports de force en place qui fait évoluer vers une plus grande maîtrise des sources de pouvoir. Elle permet aux jeunes:

- de se réaliser, d'affirmer leur identité et de se libérer de toute discrimination, afin qu'ils/elles puissent contribuer pleinement à leur développement et au développement de leur communauté.
- de devenir des citoyens informés et engagés dans le processus de la création de la richesse à partir des ressources disponibles (promotion de l'entrepreneuriat)

- de garantir l'autonomie économique des jeunes, en leur permettant d'accéder à des moyens de subsistance durables et à un travail digne
- de stimuler la participation citoyenne des jeunes afin qu'ils et elles puissent défendre leurs droits et prendre part aux décisions qui les concernent.

L'ASENABU est donc préoccupée par cet aspect d'autonomisation des jeunes et autres vulnérables. Malgré les initiatives déjà conclues, l'autonomisation effective des jeunes reste à désirer.

1.5. Stratégie d'intervention de l'ASENABU

Dans l'angle de mieux réussir ses actions, l'ASENABU s'est dotée d'une stratégie opérationnelle dont l'analyse situationnelle des enfants en difficultés constituant le groupe cible privilégié par l'ASENABU afin de pouvoir constituer une base des données réaliste du groupe cible, préciser leurs besoins en santé, éducation, intégration sociale et autonomisation à travers les initiatives entrepreneuriales sans risque de se tromper.

1.6. Objectifs poursuivis par l'ASENABU

Les objectifs poursuivis par l'ASENABU sont ceux précisés dans les statuts. Il s'agit:

- Promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes
- Apporter une assistance multidimensionnelle aux orphelins et autres vulnérables
- Promouvoir la prise en charge psycho- sociale de l'enfant non- accompagné en étroite collaboration avec d'autres ONG tant nationales qu'internationales
- Promouvoir l'entraide et la solidarité entre les membres de l'ASENABU d'une part et les familles d'accueil d'autre part
- Promouvoir l'intégration familiale et sociale de l'enfant.
- Construire une collaboration avec d'autres associations tant nationales qu'internationales dans la prise en charge de l'enfant non- accompagné
- Créer un centre de l'enfance et de la jeunesse.
- Défendre les droits de l'enfant non-Accompagné, conformément à la convention internationale des droits de l'enfant.
- Lutter contre le rejet et l'exploitation de l'enfant non- accompagné, chercher et encadrer les familles d'accueil de l'enfant psycho- socialement,

voire même matériellement selon les ressources disponibles, Enseigner des métiers pour l'auto prise en charge - Organiser l'assistance aux orphelins

- Promouvoir le volontariat pour l'encadrement de l'enfant.
- Assurer des appuis spirituel, matériel et Juridique de l'enfant
- Promouvoir l'éducation de l'enfant non accompagné.

II. REALISATIONS DE L'ASENABU

II.1. COORDINATION DES ACTIVITES

Durant l'année 2023, différentes activités de coordination ont été réalisées à travers le bureau du Secrétariat Exécutif à savoir :

- Les différentes réunions des organes statutaires de l'ASENABU dont l'Assemblée Générale, le Comité Exécutif et le Comité de Surveillance ont été organisées,
- Organisation de l'évaluation des réalisations de l'ASENBU pour 20 ans d'existence
- Organisation d'une journée de célébration du 20^{eme} anniversaire de l'ASENABU



Photo montrant les participants dans l'Assemblée Générale de l'ASENABU



Photo montrant les participants dans les reunions du Comité Exécutif de l'ASENABU

- ▶ Le renforcement des mesures de prévention et contrôle de l'infection pour le personnel et les malades (point de lavage, les équipements de protection individuelle, les produits d'hygiène et les désinfectants, les affichages et les séances d'éducation pour la santé comme est recommandé par le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA)
- ▶ 48 réunions avec le personnel ont été organisées, soit une réunion par semaine
- ▶ L'achat des équipements informatiques additionnelles (un ordinateur portable et une imprimante)
- ▶ Maintenance du réseau internet au Centre
- ▶ Paramétrage des nouvelles options dans le logiciel de gestion des activités du Centre
- ▶ Suivi du dossier de demande de crédit à la BNDE et Ishaka. Le crédit de 230, 000,000F a été accordé
- ▶ La confection des rapports du CCV Kamenge
- ▶ Achat de la parcelle du centre de 6 ares 40 ca
- ▶ 6 assemblées générales du personnel avec le Représentant Légal ont été réalisées
- ▶ Le centre de contrôle de la vision de Kamenge a appuyé les activités du secrétariat de l'ASENABU
- ▶ Le centre a célébré l'anniversaire de 10 ans d'existence au service de la population. Cela a été rehausse
- ▶ Appui financièrement la table ronde

- ▶ Participation dans 24 réunions organisées par le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida et ses partenaires
- ▶ Assurer les soins de santé, INSS et IPR pour le personnel du CCV Kamenge
- ▶ Renforcement des capacités du personnel sur le logiciel de gestion CLIMASO et planification organisationnelle
- ▶ Renforcement du partenariat avec les partenaires du Centre Kamenge dont l'Asenabu, les paroisses Catholiques, le MSPLS, Mutualité Misante, les banques, l'Association Spagnolli Bazzoni et les maisons qui fournissent les médicaments, les verres et montures
- ▶ Le CCVK a contribué aux investissements de l'Asenabu.
- ▶ Le renforcement de l'utilisation des fiches des stocks dans le service Optique et pharmacie en utilisant le logiciel.
- ▶ Accueil des visiteurs de l'Italie
- ▶ Accueil des différentes supervisions du MSPLS et des autres partenaires
- ▶ Entretien des bâtiments et équipements
- ▶ Collation (rafraichissement) du personnel qui fait les heures supplémentaires
- ▶ Alimentation des informations sur le site web a été développée pour communiquer avec les tiers l'impact du centre dans la communauté.
- ▶ Les réalisations des inventaires dans les services optiques et pharmacie,
- ▶ Le développement des documents de management du Centre et leur utilisation
- ▶ L'aide aux vulnérables en besoins au CCVK,
- ▶ Création et alimentation du site web du CCVK (www.ccvk.bi)
- ▶ Les activités d'administration du Centre ont été réalisées,
- ▶ L'octroi des congés au personnel
- ▶ Réalisation de l'audit financier, organisationnel et managérial du CCV Kamenge pour l'exercice 2022
- ▶ Audit interne des activités du centre (pharmacie, optique, accueil, consultation et comptabilité)
- ▶ La cotation du personnel

- ▶ Reception d'un don d'équipement en provenance d'Italie
- ▶ Demande d'exonération des équipements provenant d'Italie
- ▶ Maintenance des équipements informatiques
- ▶ Accueil et encadrement de 6 stagiaires de l'Université Espoir d'Afrique et 2 de l'Université des Grands Lacs
- ▶ Formation de l'une du personnel du Centre sur l'entrepreneuriat, le multimédia, les logiciels informatiques
- ▶ Plan d'affaire du projet de chirurgie oculaire a été développé
- ▶ Bilan du CCVK a été développé

II.2. Domaine de l'éducation

II.2.1. Scolarisation des élèves

Sachant que l'éducation de la jeunesse c'est l'espoir du présent et de l'avenir du Pays, l'ASENABU ne cesse pas de conjuguer ses efforts afin de donner sa contribution pour construire notre Pays.

Parmi les droits fondamentaux que l'enfant doit jouir, l'éducation vient en première nécessité.

Les orphelins ont droit à la scolarisation comme tous les autres enfants. Par contre ces enfants courent le plus grand risque d'abandonner l'école car les familles d'accueil n'ont pas de moyens financiers suffisants pour s'occuper de leurs propres enfants ainsi que les orphelins qu'ils hébergent.

Même dans l'hypothèse où l'orphelin est scolarisé, il court le risque de s'absenter souvent à l'école car, il est accablé par les tâches domestiques plus que les autres enfants de la famille tutrice.

C'est pour cette raison que l'ASENABU se charge de l'assistance des orphelins en matière de scolarisation pour que ces derniers ne soient pas victimes de leur vulnérabilité.

Pour mieux accomplir cette tâche, chaque enfant à l'âge scolaire doit obligatoirement commencer l'école.

En collaboration avec nos membres associés et différents bienfaiteurs, nous avons le grand souci de chercher les matériels scolaires, les uniformes de l'école ainsi que les frais scolaires pour tous les élèves chaque année.

❖ Matériels scolaires distribués en 2023



Les matériels scolaires constitués des cahiers, des stylos, des lattes ainsi que l'uniforme de l'école sont donnés à chaque élève assisté par l'ASENABU juste avant la rentrée scolaire. L'enfant a droit à une éducation gratuite et obligatoire au moins au niveau élémentaire.

Cette éducation est de première nécessité car elle contribue à sa culture générale et fait partie d'une stimulation pour sa capacité intellectuelle, lui permet de développer ses facultés, son jugement et son sens de responsabilité morale et sociale afin de devenir un membre utile de la société, d'un Pays ou d'une nation.

❖ Photos lors de la distribution des matériels scolaires



La distribution du Matériel scolaire est toujours accompagnée des conseils prodigués aux enfants. Nous leur rappelons qu'éduquer un enfant c'est garantir son avenir et celui de sa nation. Nous leur expliquons que ce matériel provient d'un effort fourni par des personnes déjà conscientes de la valeur d'un enfant

« **UMWANA SI UWUMWE** ». Il s'agit des membres de l'ASENABU, bienfaiteurs, des amis et différentes Associations qui collaborent avec nous. Pour cela, chaque enfant doit profiter de cette initiative et chance extraordinaire. Notre souhait, notre grande satisfaction serait d'avoir une bonne réussite de nos enfants. Nous aimerions avoir des enfants caractérisés par une bonne conduite avec un bagage intellectuel qui leur permettrait d'exercer le développement durable de notre Pays tout en commençant par leur milieu environnant .

Parmi les conseils prodigués, le maintien du sens social n'est pas négligé. Nous leur rappelons qu'ils doivent mener de bonnes relations avec leurs tuteurs, les éducateurs, ses égaux et ses supérieurs, les leaders communautaires sans oublier leurs petits frères ou sœurs car on dépend des plus grands mais on a toujours besoin des plus petits.

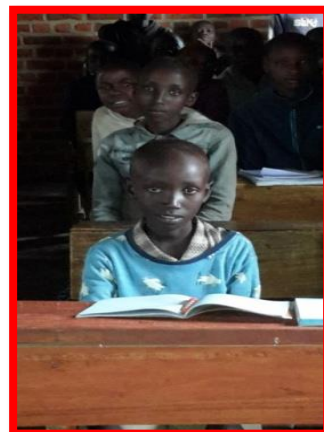
II.2.2. Suivi et encadrement des enfants assistés par l'ASENABU

Pour mieux suivre l'évolution de nos enfants , des descentes sont organisées dans différents établissements fréquentés par les enfants assistés par l'ASENABU afin d'échanger avec leurs éducateurs sur le comportement de ces derniers en milieu scolaire ainsi que sur l'évolution en classe pour chaque enfant .

Après avoir analysé les comportements de nos enfants ainsi que l'évolution scolaire de chacun , nous organisons des dialogues avec les enfants afin de mieux identifier les difficultés auxquels ils se heurtent que ça soit à l'école ou dans leurs familles d'accueil car cela constitue aussi un grand obstacle à la réussite.

D'une manière générale , nous avons constaté que ces enfants sont souvent victimes des grandes surcharges car la plupart d'entre eux n'ont pas des tuteurs .Ils sont alors obligés de prendre toutes les responsabilités que ça soit pour les travaux ménagers ou travaux champêtres ce qui ne leur facilite pas la situation pour qu'ils puissent réussir convenablement en classe.

II.2.2.1. Visites dans différents établissements fréquentés par les enfants de l'ASENABU



UWIMANA Cynthia Langue 1 AKIMANA Dorine et Fabrice font le 8^{ème} Berthrand fait la 4^{ème}

Tous ces enfants sont orphelins d'une même famille, ils n'ont pas de tuteur .UWIMANA Cynthia assure la responsabilité de tuteur.



Nous sommes à l'ECOFO KWISWHI

AU Lycée Christ-Roi de Buyengero



Nous sommes à l'ECOFO KIRAMA parmi ces enfants 4 sont orphelins d'une même famille

La fille en uniforme noir Blanc s'appelle VYIZIGIRO Bellantine. Elle assure la responsabilité du chef de ménage de ces petites sœurs et petits frères. Elle reprend la 7ème année.



BUNTUBWIMANA Bonheur et IGIRUBUNTU Ange-Délicia avec leur Directeur. ECOFO RARIRE

Photo des Universitaires qui ont eu les Diplômes

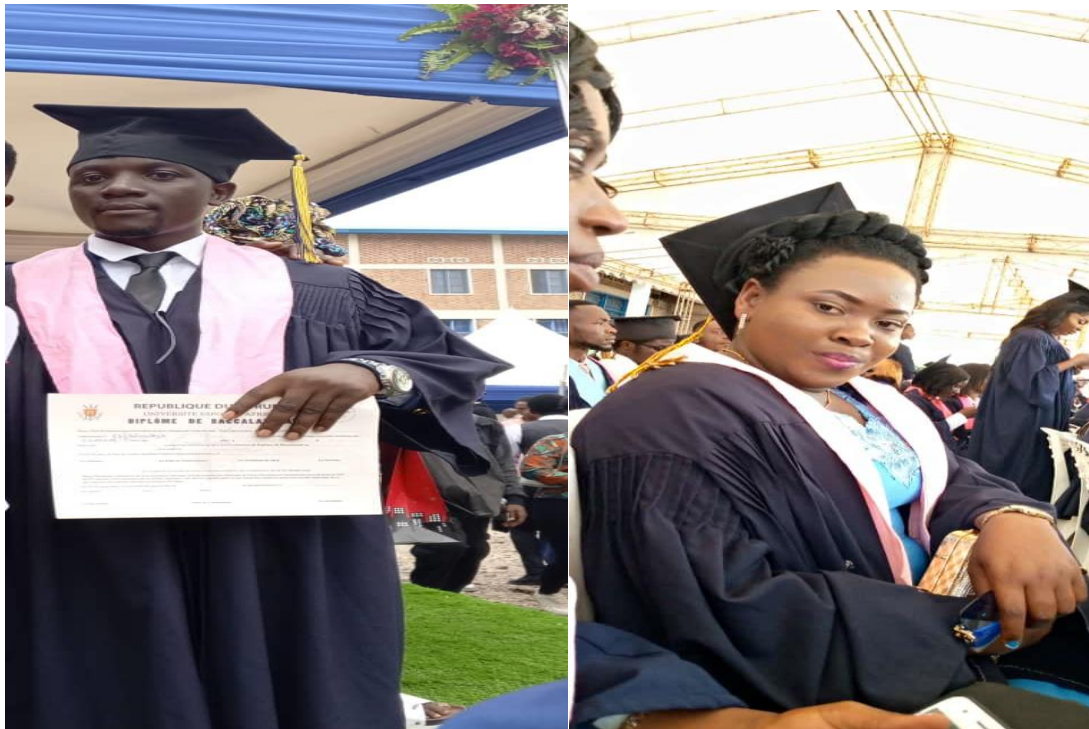


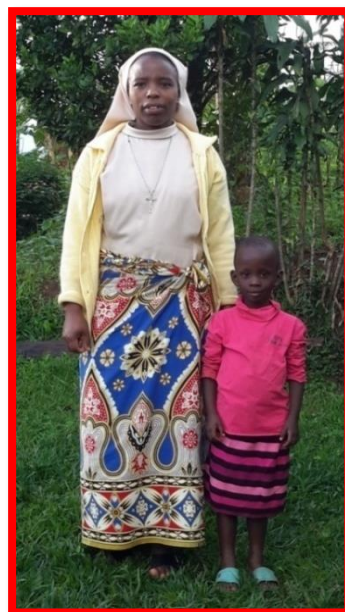
Photo montrant les étudiants qui ont terminé leur études universitaires

II.2.2.2. Visites menées dans les familles d'accueil des orphelins

Durant cette année scolaire, comme c'est prévu dans le programme des activités de l'ASENABU, des descentes ont été effectuées dans différentes familles hébergeant les enfants orphelins assistés par l'ASENABU. La situation se présente comme suit :

Les informations recueillies auprès des tuteurs et enfants chefs de ménages dans différentes familles nous ont montré que la plupart des orphelins assistés par l'ASENABU mènent une vie difficile suite à la pauvreté extrême qui règne dans les familles d'accueil. Ces orphelins sont dans l'obligation de travailler durement en collaboration de leurs tuteurs pour pouvoir gagner la vie. Après avoir quitter l'école, ils consacrent la totalité de leur temps aux activités domestiques et champêtres ce qui leur empêche de faire une forte concentration de révision de la matière apprise en classe et cela entraîne les faibles résultats et les échecs scolaires.

Nous sommes sur la colline NYAMURUNGA, sous Colline Kibenga, en commune Buyengeri dans une famille de 3 filles (IRISHURA Nina de la classe de Langue 2, GASHURWEKIMANA Jolyse de la classe de 8^{ème} année et UWITEKA Ella de la 6^{ème} année. Ces trois orphelines se prennent en charge elles-mêmes sans tuteur. Après les cours ; elles rentrent rapidement et s'occupent travaux ménagers en se partageant les tâches.



Malgré leurs bas âges ces enfants grandissent avec un esprit de travailler



Nous sommes Sur la colline KANYINYA, Zone , Muyama, Commune BuYENGERO dans une famille d'une vieille maman qui prend en charge ses deux petits enfants.

KAVIWABO Marte est la tutrice de ITERITEKA Donatien qui étudie en IG1 et Anne Lyse NDABAHINYUYE qui étudie en 4eme année .La vieille maman n'a plus de force pour travailler afin de subvenir aux besoins élémentaire de ces enfants. Anne –Lyse et Donatien font tout le nécessaire en rapport avec les travaux ménagers et champêtres.



Nous sommes dans une famille des 6 orphelins sans tuteur .Ces enfant collaborent bien tans tous les activités.



Nous sommes dans la zone Mudende colline Kinama Commune Buyengero chez la vieille maman qui a pris en charge la nommée KEZA Daphrose depuis son enfance. Daphrose est en train de faire l'université dans la faculté d'Economie.



II.3. DOMAINES DE LA SANTE

II.3.1. Soins de santé pour les orphelins

L'association ASENABU fait tout le possible pour que chaque orphelin puisse jouir le droit aux soins de santé.

Cette fille s'appelle MUGISHA Yvone, elle est souvent malade. Malgré son état de santé, elle assume des responsabilités qui dépassent de loin ses capacités car c'est un enfant chef de ménage. Les enfants Chef de Ménages nécessitent un suivi et un soutien tant moral que matériel afin de les aider à pouvoir surmonter les surcharges qu'ils



Photo de NIBIRANTIZA Séraphine en consultation

Cette fille s'appelle NIBIRANTIZA Séraphine. Elle étudie en SCE 2 au Lycée communal de BUBERA. Sans l'assistance de l'ASENABU, elle est incapable de se faire soigner car ; elle habite chez sa grand-mère paternel qui n'est plus capable de travailler pour avoir des recettes pouvant les aider





Photo de NIBIRANTIZA Séraphine en consultation

Elle s'appelle GASHURWEKIMANA Joyeuse, elle fréquente la classe de 9^{ème} année à l'ECOFO NYAMURUNGA. Elle est souvent malade, elle a des problèmes cardiaques. Malgré son état de santé elle assume la responsabilité du chef de ménage.

II.3.2. Statistiques des patients accueillis dans les structures de santé

II.3.2.1. Hôpital Ottorino Aldo Catina de Buyengero

CONSULTATION

MOIS	Nouvelle consultation curative HOP < 5ans Médecin	Nouvelle consultation curative HOP >= 5ans Infirmier	Nouvelle consultation curative FE ou en post partum	Nouvelle consultation curative HOP < 5ans Infirmier	Nouvelle consultation curative HOP >= 5ans Médecin	TOTAL ANNU EL
janv-23	196	145	78	1	304	724
févr-23	119	180	61	0	207	567
mars-23	101	172	73	1	269	616
avr-23	114	153	77	4	270	618
mai-23	140	207	105	2	349	803
juin-23	107	18	61	0	223	409

juil-23	105	125	97	6	240	573
Aout 2023	15	150	12	2	50	229
sept-23	90	143	78	2	250	563
oct-23	91	153	92	0	247	563
nov-23	82	145	92	3	204	526
déc-23	83	23	42	0	170	318
TOTAL ANNU EL	1243	1614	868	21	2783	6529

NB : -Pour cet indicateur nous avons vu que le nombre de consultation quel que soit curative des adultes et les enfants moins de cinq ans a suivi la courbe descendance de janvier à décembre 2023

- comme recommandation : il faut chercher des services spécialisés pour accueillir les des patients qui vont chercher ailleurs des soins différencier

B. LES PRESTATIONS DES SOINS DANS LES SERVICES HOSPITALIERS

Periodn ame	Nombre d'entrées hospitalis ation	Nombre de sorties hospitalis ation	Nb. de nuits réelles d'hospitali sation	Nom bre de lits dress és	Nb déc ès apr ès 24h	Nb déc ès ava nt 24h	HOP - Durée moye ne de séjou r	HOP - Taux d'occup ation
Janvier 2023	377,	390,	887,	51,	1,	2,	2,4	56,1
Février 2023	393,	382,	798,	79,	3,	0	2,3	33,9
Mars 2023	383,	366,	804,	84,		2,	2,	30,9
Avril 2023	419,	413,	1109,	81,	1,	0	2,8	45,6
Mai 2023	515,	505,	1175,	80,	0	0	2,4	47,4
Juin 2023	407,	389,	1151,	85,	1,	1,	3,	45,1

Juillet 2023	403,	402,	888,	86,	3,	2,	2,4	33,3
Août 2023	433,	407,	924,	53,	3,	1,	2,3	34,7
Septembre 2023	276,	285,	938,	86,	1,	0	3,2	36,4
Octobre 2023	326,	313,	529,	62,	1,	0	1,7	27,5
Novembre 2023	310,	311,	662,	85,	1,	1,	2,3	34,4
Décembre 2023	232,	221,	768,	83,	0	2,	3,7	29,8
TOTAL ANNUEL	4474,	4384,	10633,	915,	15,	11,	30,5	455,1

N.B : les données en rapport avec unité d'hospitalisation ont suivi une courbe de descendance depuis le mois de janvier 2023 à décembre 2023 et cela est clair car on enregistre beaucoup des cas hospitalisés par rapport aux cas consultés.

I. GYNECO-OBSTETRIQUE ET BLOC OPERATOIRE

periodna me	A Accouche ment : Naissances vivantes	B Accouche ment : Nb Morts-nés	C Nb accouchem ents réalisés - Dystocique	D Nb accouchem ents réalisés - Eutociques	E Nb accouchem ents réalisés - césariennes
Janvier 2023	50,	1,	0	35,	14,
Février 2023	83,	0	4,	64,	14,
Mars 2023	56,	3,	5,	37,	17,
Avril 2023	103,	1,	0	82,	22,
Mai 2023	132,	0	5,	94,	33,
Juin 2023	122,	1,	6,	88,	27,

Juillet 2023	113,		5,	77,	30,
Août 2023	137,	4,	2,	116,	23,
Septembr e 2023	122,	1,	9,	86,	27,
Octobre 2023	71,	2,	2,	42,	29,
Novembr e 2023	57,	1,	3,	27,	26,
Décembr e 2023	67,		2,	34,	29,
TOTAL	1113,	14,	43	782,	291,

II. LABORATOIRE

dataname	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	TOT ANNUE
BI02 - Bilirubine (conj+A2:A25ug uée + totale) - examens	8		2	2		2	0	0	0	0	0	0	14
BI03 - C- Protéine- Réactive - examens	181	36	102	102	131	139	131	91	92	115	87	87	1294
BI03 - C- Protéine- Réactive - examens résultats anormaux	111	23	57	68	78	108	83	37	30	53	62	58	768
BI05 - Glycémie - examens	30	31	38	36	40		16	29	36	23	22	27	328

BI05 - Glycémie - examens résultats anormaux	4	9	15	9	10	16	5	7	4	5	84		
BI12 - Transaminases - examens résultats anormaux	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1		
BI13 - Urée - examens	34	41	50	38	73	42	41	41	59	57	53	49	578
BI13 - Urée - examens résultats anormaux	3	11	4	1	4	1	1	1	1				27
BI14 - Créatinine - examens	34	41	50	27	63	42	41	41	59	57	53	49	557
BI14 - Créatinine - examens résultats anormaux	3	11	4	6	5	1	1	2	1	9		2	45
BI99 - Autres axamens	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	7

biochimie - examens													
BI99 - Autres axamens biochimie - examens résultats anormaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3
BP01 - Goutte épaisse - examens	231	164	146	165	197	130	135	161	129	136	120	176	1890
BP01 - Goutte épaisse - examens résultats anormaux	12	4	3	8	5	7	7	6	2	8	3	9	74
BP06 - Examen selles - examens	24	18	17	12	0	0	9	15	15	26	11	15	175
BP06 - Examen selles - examens résultats anormaux	17	7	13	10	0	4	8	12	10	20	8	10	129
BP08 - Examen autres sécrétions - examens	0	0	0	0	0	1	0	3	2	1	0	0	10
BP08 - Examen autres sécrétions	0	0	0	0	0				2	1	0	0	6

- examens résultats anormaux													
BP99 - Autres examens Bactério/Parasito - examens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	11
BP99 - Autres examens Bactério/Parasito - examens résultats anormaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	4
HS01 - NFS - examens	62	84	89	79	0	76	73	61	77	52	55	86	909
HS01 - NFS - examens résultats anormaux	34	49	38	41	0	20	32	27	13	26	15	49	386
HS02 - Test Emmel - examens	1			1	0								2
HS04 - Test rapide malaria - examens	48	21	7	36	0	42	11	7	23	19	25	46	295
HS04 - Test rapide malaria -	1			2	0	1	2	2	0	1	1	1	11

examens résultats anormaux													
HS05 - Test rapide VIH - examens	32	21	34	28	0	47		40	43		38	47	390
HS05 - Test rapide VIH - examens résultats anormaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
HS07 - Test de grossesse - examens	18	13	14	13	0	12	19	13	13	12	11	6	164
HS12 - Groupe sanguin - examens	43	47	6379	73	0	37	80	62	68	48	90	73	7075
HS99 - Autres examens héματο/Sérologi ques - examens	30		29	29	0	23	27	39	34	37	25	39	343
HS99 - Autres examens héματο/Sérologi ques - examens résultats anormaux	20		18	22	0	19	17	21	22	22	21	19	224

Examens effectues : BI15 Albumine sanguine	0	0	0	0	0	0	0	1	7	1	0	0	11
Examens effectues : BP09 ECBU	55	39	65	45	0	41	49	36	38	46	32	22	523
Examens effectues : HS15 ASLO	3		8	9	0	5	2	5	3	5	0	0	45
Examens effectues : HS17 AgHbs	19	22	21	31	0	34	46	27	37	32	32	35	379
Examens effectues : HS18 AcHVC	19	20	24	31	0	31	34	24	32	32	35	35	355
Resultats anormaux : BI15 Albumine sanguine	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	6
Resultats anormaux : BP09 ECBU	21	10	18	15	0	1	7	4	13	13	4	5	124
Resultats anormaux : HS15 ASLO	0	0	1	3	0	2	0	0	0	1	0	0	8

Resultats anormaux : HS17 AgHbs	0	0	0	1	0	0	1	3	0	0	0	0	7
Resultats anormaux : HS18 AcHVC	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	1	5	11
TOT MENSUEL	1099	723	7231	949	605	878	888	813	869	863	823	965	1727 4

II.3.2.2. Centre de Contrôle de la Vision de Kamenge

II.3.2.2.1. Répartition des patients reçus en consultation selon les mois en 2023

Mois	Effectif	%
Janvier	1370	8,9
Février	1170	7,6
Mars	1269	8,25
Avril	1198	7,78
Mai	1314	8,54
Juin	1256	8,16
Juillet	958	6,22
Aout	962	6,25
Septembre	1266	8,23
Octobre	1489	9,67
Novembre	1664	10,81
Décembre	1475	9,58
Total	15391	100

Avec ce tableau, nous constatons que **15391** patients ont été accueillis au sein du Centre de Contrôle de vision de Kamenge. Nous remarquons que beaucoup de patients ont été accueilli dans les premiers mois de l'année et les derniers mois de Décembre suite aux élèves qui étaient en vacances. En moyenne, le centre a accueilli mensuellement 1283 patients en 2023.

II.3.2.2.2. Répartition des patients reçus en consultation selon les provinces de provenance en 2023

No	PROVINCE	TOTAL	%
1	Bubanza	337	2,19
2	Bujumbura rural	3551	23,56
3	Bururi	79	0,51
4	Cankuzo	29	0,19
5	Cibitoke	82	0,53
6	Gitega	181	1,18
7	Karuzi	12	0,08
8	Kayanza	59	0,38

9	Kirundo	21	0,14
10	Makamba	60	0,39
11	Muramvya	123	0,8
12	Muyinga	11	0,07
13	Mwaro	58	0,38
14	Ngozi	30	0,19
15	Rutana	20	0,13
16	Ruyigi	24	0,16
17	Bujumbura Mairie	10291	67,68
18	Rumonge	36	0,23
19	CONGO	184	1,2
20	Rwanda	2	0,01
21	UGANDA	1	0,01
TOTAUX		15191	100

De ce tableau, nous constatons que 67,68 % et 23,56% des patients qui ont été accueillis au sein du Centre de Contrôle de vision de Kamenge proviennent respectivement de la Mairie de Bujumbura et de la Province de Bujumbura. Nous remarquons que parmi les patients qui ont été accueilli au Centre, moins de 10% proviennent des provinces de l'Intérieur du Pays et de la République Démocratique du Congo. En général, le centre se réjouit d'un bon accueil réservé aux patients. Nous voyons qu'avec la création du service de chirurgie oculaire, le nombre de patients va augmenter tant ceux provenant dans le pays que dans les pays voisins.

II.3.2.2.3. Répartition des patients reçus en consultation selon les tranches d'âge en 2023

Age	Effectif	%
0-11 mois	19	0,12
12-59 mois	116	0,75
5-9 ans	325	2,11
10-14 ans	914	5,94
15-19 ans	2667	17,33
20-24 ans	2958	19,22
25-29 ans	2235	14,52
30-34 ans	1562	10,15
35-39 ans	1080	7,02
40-44 ans	916	5,95
45-49 ans	634	4,12

50 et plus	1965	12,77
Total	15391	100,00

De ce tableau, nous constatons que la majorité des patients qui ont été accueillis au sein du Centre de Contrôle de vision de Kamenge sont des tranches d'âge de 15 ans à 29 ans, soit 51,07%.

Nous remarquons que parmi les patients qui ont été accueilli au Centre, 12.77% représentent les patients âgé de 50 ans et plus. Ce groupe est constitué par les vieux et vieillards qui ont besoin d'un appui gratuit en lunettes et en médicaments car leurs moyens financiers sont limités.

Avec ces données, nous voyons que 8,92% des patients sont des enfants de l'âge de moins de 0 à 14 ans. Cela nécessite des équipements spécifiques pour la prise en charge pédiatrique et aussi une formation du personnel technique dont les 2 TSO et les 2 infirmiers du Centre pour augmenter leur connaissance dans la prise en charge pédiatrique des maladies oculaires.

II.3.2.2.4. Répartition des patients reçus en consultation selon leurs diagnostics en 2023

Pathologies	Effectif	%
Conjonctivite allergique	3854	29,31
Conjonctivite bactérienne	114	0,87
Conjonctivite Virale	7	0,05
Conjonctivite chronique	25	0,19
Myopie	1910	14,53
Astigmatisme	3046	23,17
Asthénopie	109	0,83
Hypermétropie	2117	16,10
Presbytie	840	6,39
Cataracte	155	1,18
Glaucome	12	0,09
Ptergeon	169	1,29
Kératite	124	0,94
Syndrome Sec	370	2,81
Trauma oculaire	80	0,61
Charazion	41	0,31
Corps étrangers	42	0,32
Orgelet	21	0,16
Autres	113	0,86
Total	13149	100,00

- Nous avons aussi constaté que 29,31%, 23,17%, 16,10%, 14,53% et 6,39% qui représentent respectivement les conjonctivites allergiques, l'astigmatisme, l'hypermétropie, la myopie et la presbytie sont les 5 grandes pathologies les plus diagnostiquées au Centre de Contrôle de la Vision de Kamenge.
- 155 cas de cataracte, 12 cas de glycome et 169 cas de ptergion qui nécessitaient la chirurgie ont été référés ailleurs. Cela montre la nécessité de créer le service de chirurgie oculaire à kamenge.

POSE DE LA PREMIERE PIERRE AU BATIMENT DE LA CHIRURGIE OCULAIRE A KAMENGE

Après la visite des représentants des pouvoirs publics et des bailleurs au siège de l'ASENABU à Buyengero, a suivi cette fois-ci la visite du Centre de Contrôle et de la Vision de Kamenge le 29 novembre 2023. Là, les invités de marque ont procédé à la pose de la première tôle du bâtiment de la chirurgie oculaire du Centre de Contrôle et de la Vision de Kamenge. La visite des différents services du centre a suivi et était la dernière activité de la journée. Encore une fois, le Directeur Général de l'Offre de la Qualité des Soins et Accréditation au sein du Ministère de la Santé et du Lutte Contre le SIDA, Dr Oscar Ntihabose a rehaussé de sa présence cette cérémonie et le représentant de l'Association SPAGNOLLI BAZZONI Dr Lorenzo Tommasi et son épouse et une autre cardiologue.



Photo prise lors de la pose de la première pierre a Kamenge

D'autres invités partenaires de l'ASENABU étaient présents lors de cette cérémonie, les membres fondateurs de l'ASENABU, le personnel du Centre de Contrôle et de la Vision de Kamenge, sans oublier les citoyens de la zone Kamenge qui étaient venu assister à un tel événement composé d'écoliers, hommes et femmes, jeunes filles et garçons environ 100 personnes.

Le représentant de l'ASENABU Abbé Philippe Mbonicimpaye a réitéré ses remerciements à tous les partenaires pour leur soutien. Il leur a demandé de continuer à aider pour l'aboutissement de l'extension de du Centre de Contrôle et de la Vision de Kamenge.

Dans son discours de circonstance, le Représentant de l'Association SPAGNOLLI BAZZONI d'Italie a adressé ses sincères remerciements à l'ASENABU pour les actions concrètes entreprises pendant la période de dix ans d'activisme en faveur des enfants orphelins et pauvres en particulier et des communautés en général. Il a souligné que l'association SPAGNOLLI BAZZONI reste prête à appuyer techniquement et financièrement l'ASENABU pour permettre la construction du bloc de chirurgie oculaire a Kamenge et la fourniture des équipements et d'autres produits médicaux nécessaires.

Dans son allocution, le représentant de son excellence madame le ministre de la Santé et de lutte contre le SIDA, Dr Oscar Ntihabose a lui aussi remercié l'ASENABU pour l'amour qu'elle a témoigné aux enfants en difficultés et autres citoyens à travers toutes ses réalisées depuis sa création. Il a promu de plaider au haut niveau de ce ministère pour être toujours soutenu afin d'aller de l'avant dans la continuité vde ses actions.

II.3.2.3.TEMOIGNAGES DES PATIENTS

Les patients se disent satisfait de l'accueil. Ils témoignaient qu'ils y sont bien reçus.

Certains patients ont noté une rapidité au niveau de leur accueil, en plus les patients sont accueillis par ordre d'arrivée.

Dans le service de consultation, les patients évoquent de très bonne relations avec le soignant : ils disaient qu'ils sont bien accueillis, avec respect et gentillesse et au sourire du soignant. Ils affirmaient que le personnel soignant prend le temps pour écouter et pour donner des explications tous les en mettant à l'aise.

En général, les patients évaluaient leur satisfaction en fonction de différents critères

- L'accueil et le respect du patient ;
- Les explications qui ont été données en rapport avec les lacunes de ces patients ;
- La rapidité des services ;

- La disponibilité du soignant, mais également de l'attention que le personnel soignant leur a accordé.

Les patients ont évoqués les points forts et les points faibles:

Comme points forts ils ont évoqués :

- ✓ Les soins de bonne qualité
- ✓ La compétence du personnel ;
- ✓ Matériel suffisant.

Comme points faibles ils ont évoqués :

- ✓ Peu de locaux
- ✓ Un seul soignant alors que les patients sont nombreux

II.3.3. Projet d'informatisation du Centre de Contrôle de la Vision de Kamenge

Le service informatique fait partie des services disponibles au CCV Kamenge. Au cours de l'exercice de 2022, les activités réalisées concernent la finalisation de la conception de l'application de gestion du centre de contrôle de la vision de kamenge, l'installation, la formation du personnel et sa maintenance.

L'application a été conçue et maintenant, elle est opérationnelle. De plus, un site web de l'ASENABU (www.asenabu.bi) et du Centre Kamenge (www.ccvk.bi) a été conçu et des frais pour sa mise à jour ont été payés afin que tout le monde puisse accéder aux informations publiées.

Des équipements informatiques de sécurité et surveillance ont été achetés et installés au Centre Kamenge.

II.3.4. Projet de réhabilitation du service Optique au Centre de Contrôle de la Vision de Kamenge

Dans le but d'améliorer les conditions de travail et de remplir les normes sanitaires du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, le Centre de Contrôle de la Vision de Kamenge a exécuté un projet de réhabilitation du service Optique. Le projet a été exécuté avec succès et le service est actuellement équipé et fonctionnel.

II.3.5. Projet de distribution des MILDA imprégnées d'insecticide à longue durée d'action.

L'ASENABU en tant qu'une ASBL, a été choisie pour contribuer dans la mise en œuvre du programme de lutte contre le Paludisme à travers la distribution des

moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action depuis 2010 au Burundi.

Pour l'année 2022, deux activités principales étaient prévus à savoir ;

1. Le dénombrement des ménages couplé à la remise des bons indiquant le nombre de MILDA à bénéficier et le site de distribution.

L'activité a été réalisée pendant 12 jours par Monsieur Elias NZOBONA membre de l'ASENABU qui a fait le dénombrement des ménages, il prépare immédiatement les bons de distribution qu'il donne à chaque famille. L'ASENABU a fait le dénombrement de tous les ménages bénéficiaires de la MILDA dans la Commune de Buyengero. Le nombre de ménages dénombrés sur 16 collines de toutes les collines de Buyengero s'élève à 16 755 ménages.

2. La distribution de MILDA à tous les ménages dénombrés présentant les bons a été réalisé pendant 13 jours.



Le nombre de moustiquaires distribuées dans toute la commune de Buyengero est de **53 732 moustiquaires**.

D'une manière générale tous les 16 755 les ménages ont été servis .La couverture est de 100%.

Pour réaliser ces activités, l'ASENABU a travaillé en franche collaboration avec ses membres comprenant les hommes, les femmes et quelques jeunes chômeurs.

II.3.4.Histoire de succès par rapport à l'informatisation du Centre

Après que le centre de contrôle de vision a été informatisé, le personnel se réjouit du système informatique et témoignent qu'auparavant, le personnel ne savait pas manipuler la machine ordinateur, mais actuellement, tout le personnel est à mesure d'utiliser l'outil informatique.

Avant l'utilisation du logiciel, la gestion des stocks, des commandes, des recettes et des contrôles étaient difficiles, maintenant, c'est très rapide et des erreurs ont été maîtrisées et éradiquées.

Avant le logiciel, la gestion des fiches de consultation et des patients étaient compliquées, mais, avec le logiciel, c'est très facile et rapide.

Avant, le rapportage était difficile et les inventaires de stocks étaient compliqués, mais actuellement, c'est très facile et rapide et par conséquent, le nombre de patients qui consultent le centre a augmenté.

II. 4. ASSISTANCE ALIMENTAIRE DES FAMILLES D'ACCEUIL ET ENFANTS CHEFS DE MENAGES

L'Association pour le soutien de l'enfant non accompagné du Burundi enregistre un effectif de 150 orphelins répartis dans 80 familles d'accueil.

Ces familles volontaires se chargent de ces enfants dans leurs besoins quotidiens. Malheureusement, des problèmes majeurs ne manquent pas notamment :

- La pauvreté aiguë dans les familles
- Manque de terres cultivables
- La dégradation du sol qui fait que le rendement agricole soit faible.
- Avoir beaucoup d'enfants en charge sans revenu.

A cela s'ajoute le cas des enfants sans tuteurs appelés communément enfants chefs de ménages. Ces derniers sont toujours dans la nécessité des aides alimentaires car ils n'ont pas du temps suffisant pour exploiter leurs champs agricoles. La plupart des familles d'accueil sont des personnes plus âgées qui ne sont plus aptes aux travaux agricoles.

Face à cette situation, l'ASENABU intervient pour soutenir ces cas ci-haut cités dans la complémentarité alimentaire.





Photo des enfants lors et après la distribution

III. RELATIONS ENTRE L'ASENABU ET L'ADMINISTRATION AINSI QUE D'AUTRES ONGS TANT NATIONALES QU'INTERNATIONALES

III.1 Relation avec l'Administration et les institutions financières

L'ASENABU travaille étroite collaboration avec :

- ✓ Le Ministère ayant en charge la gestion des associations sans but lucratif et ses services décentralisés
- ✓ Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA
- ✓ Le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des droits de la Personne Humaine et du Genre
- ✓ Le Ministère des Finances et de la Planification économique via l'Office Burundais des Recettes « OBR »
- ✓ Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique,
- ✓ La Banque Nationale de Développement Economique « BNDE »
- ✓ ISHAKA Microfinance

De plus, l'ASENABU a toujours mené de bonnes relations avec l'Administration locale, cela se manifeste par une bonne collaboration entre les administratifs de base et les membres des comités de secteurs dans la résolution pacifique des conflits qui surgissent entre nos orphelins et leurs membres de familles ou d'autres personnes qui veulent les maltraiter, les exploiter ou s'emparer de leurs biens. L'administration communale et provinciale ne cesse aussi d'appuyer l'ASENABU dans la réalisation de ses projets.

III.2 .Relation entre l'ASENABU et d'autres ONGS Internationales

Les NGOs locales et internationales en récurrence :

- Association Spagnolli-Bazzoni,
- Caritas Antonienne;
- Coopération Suisse au Burundi
- Solidarité Internationale pour le Burundi en sigle SOLIBU;
- Enfance Missionnaire;
- Groupe Missionnaire de Paroisse de Perugia, San Viaggio,
- Search for Common Ground Burundi
- Caritas Burundi,

- Les pharmacies de gros dont Alchem, Abacus, Mahanaim Medical Supplier, Unidis, Multiphar, Optique Ubumwe, GM Optic pour la bonne collaboration
- Les institutions d'assurance dont SOCABU, ASSUR, MIS SANTE, etc

III.4. Problèmes rencontrés

- Grandes difficultés pour couvrir les besoins en soins de santé de tous les orphelins surtout les enfants qui ont des complications nécessitant une intervention chirurgicale,
- Les moyens financiers nous font défaut pour l'extension l'Hôpital Ottorino Aldo Catina de Buyengero et le Centre de Contrôle de la Vision de Kamenge afin d'y introduire d'autres service spécialisés,
- Manque de moyens financiers pour s'investir davantage dans le domaine de protection des droits des orphelins,
- La nécessité d'un avocat pour suivre les dossiers des enfants orphelins en litige,
- Manque de moyens de déplacement pour suivre de près les enfants dans les familles et dans les écoles

IV. CONCLUSION

Durant l'année 2023, l'Association pour le Soutien de l'Enfant Non Accompagné du Burundi ASENABU a continué ses activités d'aider les orphelins et les pauvres selon sa vision et mission. L'ASENABU remercie vivement le Gouvernement du Burundi via les différents Ministères, plus particulièrement le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA et le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, l'Association Spagnolli Bazzoni, les autres bienfaiteurs divers ainsi que les membres effectifs de l'ASENABU qui se sont donné corps et âme pour la bonne marche des activités de l'Association. Nous suggérons de continuer le partenariat avec l'ASENABU afin d'appuyer les pauvres et les orphelins n'ayant pas des moyens pour satisfaire leur besoin fondamentaux comme la nourriture, le logement, l'éducation et les soins de santé mais aussi, d'appuyer si les fonds le permettent, les activités planifiées dans le plan stratégique 2021-2025.

Que le Seigneur bénisse tout en chacun qui va consulter ce rapport.

Préparé par :

HABIMANA Célestin

Directeur Exécutif

Approuvé le 27/ 03/2024 par :

Abbé Philippe MBONICIMPAYE

Représentant Légal